



Rapport sur l'étude relative aux données sur les coûts («KoDa»)

Créé par
Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne

Lieu
Berne

Date
29 octobre 2024

Équipe du projet
Anke Trittin, Karin Huwyler, Severin Baumann, Yvonne Zürcher

Contenu de l'étude

Situation initiale

Comme tous les fournisseurs de prestations, les physiothérapeutes sont confrontés à l'augmentation des loyers, des coûts de personnel et des prix du matériel pour les soins. De plus, les exigences toujours plus nombreuses soumises aux fournisseurs de prestations du système de santé imposent de nouveaux coûts, par exemple pour une communication conforme à la protection des données, pour les copies des factures ou la facturation électronique. Le problème de l'augmentation des coûts a pris une telle ampleur que celle-ci pose une question existentielle pour la physiothérapie en Suisse.

Depuis la révision complète de 1997 (basée sur des collectes de données datant de l'année 1994), les tarifs ou les prix des prestations de physiothérapie ont à peine évolué dans le domaine de l'assurance-maladie et sont restés inchangés dans celui des assurances sociales. De ce fait, les physiothérapeutes sont clairement sous-payés par rapport à d'autres professionnel-le-s de la santé.

Dès lors, des négociations tarifaires sont nécessaires pour pouvoir adapter le tarif à la situation actuelle des coûts. Et, pour que ces négociations puissent être menées sur la base de données, conformément aux prescriptions légales, une base de données actuelle est essentielle. C'est pourquoi, Physioswiss a initié l'étude relative aux données sur les coûts (ou étude KoDa) en 2023.

Objectifs de l'étude

L'un des principaux objectifs de l'étude était de dresser une image détaillée des dépenses des cabinets de physiothérapie suisses en termes de matériel et d'infrastructure. Outre la collecte des prix nets des loyers et des frais annexes, cela englobe la collecte détaillée de l'ensemble de l'inventaire du cabinet, y compris l'équipement, les appareils et le matériel de traitement ainsi que les consommables. Par ailleurs, ont également été collectées les données actuelles sur les locaux (nombre de salles et superficie), le personnel (volumes d'occupation), l'offre d'entraînement thérapeutique médical (MTT), la forme organisationnelle et la spécialisation des cabinets de physiothérapie.

Les données ont été recueillies dans toute la Suisse afin de représenter la plus grande variété possible de cabinets, tous les cantons et toutes les régions linguistiques. Vu que les prix pour l'inventaire des cabinets ne devraient pas différer d'un canton à l'autre (les fournisseurs sont, en principe, des entreprises nationales), les résultats ont été regroupés dans une analyse nationale unique.

Échantillon et collecte des données

L'échantillon a été formé de manière aléatoire par canton, parmi les membres de l'association Physioswiss. Les membres de l'Association Suisse des Physiothérapeutes Indépendants (SVFP/ASPI) ont été contactés, en plus de ceux de Physioswiss sélectionnés aléatoirement. La collecte de données a été réalisée auprès des cabinets par le biais d'une enquête en ligne. Physioswiss a ensuite procédé au contrôle des données, et à leur correction si besoin. La méthode de la correction des valeurs extrêmes dépendait du type de variable.

Certains accessoires tels que l'éclairage, les rideaux et les tableaux ne devaient pas être renseignés séparément mais inclus dans la catégorie «Autres» (dans le questionnaire, chaque catégorie de matériel contient une telle variable). Ces éléments n'ayant probablement été que partiellement saisis dans «Autres», les coûts totaux pour l'inventaire des cabinets sont donc plutôt sous-estimés. De plus, l'étude couvre une grande partie des coûts pertinents, générés par l'exploitation des cabinets. Cependant, les frais généraux et d'exploitation tels que les cotisations d'assurances, les frais de déplacement, les réparations et les charges (p. ex. téléphonie, internet, exercice professionnel) n'ont pas été collectés, tout comme les coûts liés au personnel. Ces données devraient être prises en compte lors d'une prochaine étude, afin d'obtenir une représentation encore plus précise.

Les cabinets ont été exclus de l'analyse quand ils

- ont rempli moins de 20% du questionnaire,
- n'ont rien indiqué concernant la superficie de l'espace de traitement,¹
- sont intégrés dans un centre de fitness ou un établissement scolaire,
- proposent l'entraînement MTT dans un centre de fitness,²
- ont saisi des informations sur plusieurs lieux ou cantons,
- proposent l'hippothérapie,
- ont saisi des informations improbables.³

Au total, 291 cabinets ont participé à l'enquête, dont 250 ont fourni des données exploitables (85,9%). Les cabinets sont répartis dans tous les cantons et régions linguistiques, sachant que la Suisse romande est légèrement surreprésentée tandis que la Suisse italophone est un peu sous-représentée.

Résultats

La présente étude montre une image différenciée des cabinets de physiothérapie et des infrastructures nécessaires pour la physiothérapie.

La plupart des cabinets proposent différentes spécialités, les trois plus fréquentes étant la physiothérapie générale (83%), la physiothérapie musculosquelettique (73%) et la physiothérapie du sport (50%).

En moyenne, le taux d'occupation des physiothérapeutes en cabinet s'élève à 2,66 équivalents temps plein (ETP). Dans de nombreux cabinets, les physiothérapeutes sont entourés de personnel administratif (13,4% par ETP) et d'entretien (6,3% par ETP).

La superficie moyenne d'une salle de traitement classique est de 18,1 m², et, en moyenne, un cabinet dispose de trois de ces salles. Si le cabinet propose l'entraînement MTT ou les thérapies de groupe, le nombre de salles augmente fortement. Près de la moitié des cabinets proposent l'entraînement MTT dans leurs locaux et, en moyenne, la salle de MTT peut accueillir jusqu'à six personnes en même temps.

¹ Visant à exclure les physiothérapeutes proposant exclusivement des traitements à domicile.

² Les commentaires laissaient supposer que ces cabinets ne distinguent pas clairement les salles et les équipements propres au cabinet de ceux appartenant au centre de fitness.

³ Le cas s'est présenté pour un seul cabinet.

La superficie moyenne d'un cabinet avoisine 189,9 m². Le rapport entre la superficie des salles de traitement et celle des salles annexes est de 2:1.

Dans un cabinet, l'équipement, les appareils et le matériel de traitement neufs coûtent en moyenne 54 500 francs. Sur une durée d'amortissement de huit ans, les coûts s'élèvent à env. 6 800 francs par an, auxquels s'ajoutent au moins 4 000 francs par an pour les consommables en tous genres. Ce qui revient à 10 800 francs annuels pour l'équipement et le matériel. Les cabinets proposant l'entraînement MTT s'acquittent, en moyenne chaque année, d'env. 4 300 francs de coûts d'amortissement supplémentaires pour les appareils (valeur moyenne des appareils de MTT 34 200 francs / amortissement sur huit ans). En moyenne, les coûts de location nets et les coûts annexes s'élèvent respectivement à 220 et 25 francs par m² et par an. Les coûts de location bruts annuels d'un cabinet sont d'environ 41 300 francs. Des frais supplémentaires s'y ajoutent si le cabinet possède des places de parking.

Conclusion de Physioswiss

Données actuelles sur les coûts

La collecte des données sur les coûts fournit une image détaillée des dépenses en matériel et en infrastructure d'un cabinet de physiothérapie classique en Suisse. En conclusion, les coûts annuels moyens pour la location et l'infrastructure atteignent env. 52 100 francs pour un cabinet ne proposant pas l'entraînement MTT et env. 56 400 francs pour un cabinet proposant la spécialité.

Coûts de location

Dans l'ensemble, les prix locatifs des cabinets de physiothérapie collectés coïncident avec ceux d'une étude nationale de Wüest Partner menée en 2023. Cependant, la durée des contrats de location n'a pas été relevée dans la présente étude. Pour les cabinets implantés depuis longtemps, on peut supposer qu'il s'agit de contrats de location à long terme. Mais pour les physiothérapeutes souhaitant s'installer, il est probable que les prix des loyers soient plus élevés que la moyenne mentionnée dans cette étude. Ainsi, l'étude du cabinet de conseil Wüest Partner montre que les loyers des locaux commerciaux proposés sur le marché ont constamment augmenté ces dernières années et il est probable que cette tendance se poursuive à l'avenir.

Des cabinets efficaces

Les résultats permettent de conclure qu'aujourd'hui, les cabinets de physiothérapie sont exploités de manière très efficace en Suisse. Les locaux et les appareils sont souvent partagés, d'où une utilisation plus efficace. D'autres groupes professionnels prennent en charge les activités annexes au traitement de physiothérapie, comme l'administration ou l'entretien, ce qui économise les coûts. Aussi, depuis 1997, les cabinets sont, en moyenne, plus spacieux. Par rapport au modèle de coûts de 1997, le taux d'occupation moyen des

physiothérapeutes relevé dans cette étude est de 266%, soit 2,66 ETP. Il est donc plus élevé que la valeur du cabinet modèle, sur lequel se base la structure tarifaire actuelle (1,83 ETP).⁴

Base de données actuelle

Des données relatives aux coûts locatifs et d'infrastructure des cabinets de physiothérapie suisses sont disponibles pour la première fois depuis 2010. Avec l'étude sur les prestations de physiothérapie (Ecoplan/FHNW 2023), qui présente le temps consacré à l'exercice de la physiothérapie en présence et en l'absence des patient·e·s, cette étude relative aux données sur les coûts constitue le fondement pour des négociations tarifaires basées sur les données, en vue de la révision de la structure tarifaire et des valeurs des points tarifaires.

⁴ Dans cette étude, la médiane est de 2,00 ETP.